

Rapport de gestion



2023

**Société anonyme à capital
variable de 176 978 €
6, rue Louise Weiss - 75013 PARIS
R.C.S. Paris 302 969 985**

Sommaire

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ	P.04
2 BILAN SOCIAL	P.10
3 RÉSULTATS COMPTABLES.....	P.12
4 BILAN.....	P.16
5 PERSPECTIVES 2023	P.18



Activité de la société

En 2023, l'activité de la Coop Minefi a progressé tant pour les magasins que pour le secteur de la distribution automatique. Cette année le contexte a été un plus favorable avec des difficultés d'approvisionnement qui se sont réduites et une augmentation des prix moins élevée. Nous avons poursuivi en 2023 notre politique d'aide au pouvoir d'achat de nos clients en ne répercutant pas l'ensemble des hausses notamment pour les boissons. Ce choix social a naturellement des conséquences non négligeable pour notre marge commerciale toutefois l'augmentation des ventes rend cette politique possible.

La Coop Minefi a stabilisé ses activités pour mieux les maîtriser.

Elle est désormais présente sur Chevaleret, Necker, Noisy Centre, Noisy Montaigne, la DDFiP du 93 et l'Atrium au travers de ses exposants et de ses stands. Nous continuons de recruter de nouveaux exposants.

En 2023, la Coop Minefi a participé à l'appel d'offre des fontaines à eaux sans l'emporter malheureusement. Cette activité est pour le moment limitée à la DDFiP du 78.

Nous restons persuadés que cette activité est complémentaire à la gestion des distributeurs automatiques et permet d'offrir à l'administration un interlocuteur unique.

Pour le plus grand plaisir des agents, nous avons pu reprendre nos traditionnels marchés et la Coop Vauban assure un stand éphémère chaque mois à Chevaleret ainsi que des présences ponctuelles sur Bobigny, l'Atrium et Noisy le Grand. Les ventes à l'administration sont désormais limitées à des produits alimentaires et quelques services (entretien de vélos, fontaines à eaux et conciergerie dans le cadre du budget d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT)).

Nous proposons désormais une large gamme de boissons avec des contenants en carton et en verre permettant de satisfaire les obligations de l'administration et les clients soucieux d'écologie.

Comme chaque année, nous proposons des animations commerciales (Pâques, Noël, Halloween...) pour améliorer l'attractivité des magasins.

Grande nouveauté, nous avons organisés des partenariats avec le groupe Orangina et Nespresso permettant d'offrir des cadeaux et dégustations gratuites aux clients.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (CA) global de la Coopérative s'établit à 922 090 € en 2023 contre 823 226 € en 2022, soit une hausse de 12 %.

Chiffre d'affaires des magasins

Les magasins de la Coop ont accueilli 141 953 clients en 2023 contre 118 235 en 2022, soit une hausse de 16,7 %.

Cette augmentation est remarquable compte tenu de la généralisation du télétravail.

Cette hausse de fréquentation se constate dans les cinq magasins. **Vauban** : +17,3 %, **Turgot** : +12,1 %, **Montreuil** : +51,4 %, **Montrouge** : +18,9 % et **Ivry** : +8,5 %. Le magasin d'Ivry étant toujours handicapé par la faible occupation du bâtiment.

La consommation des ménages qui est en baisse depuis trois années consécutives se ressens sur la valeur du panier moyen dans l'ensemble de nos magasins : **Vauban** : +4 %, **Turgot** : +6,3 %, **Montreuil** : -6,1 %, **Montrouge** : +4,1 % et **Ivry** : -8,6 %.

A titre indicatif, le panier moyen de Vauban est de 7,40 € en 2023 contre 7,12 € en 2022 et ce dans un contexte de hausse des prix.

Bien que le panier moyen soit en légère baisse en valeur constante, grâce à un nombre de clients qui augmente, le chiffre d'affaire des magasins s'élève à 681 421 € en 2023 contre 600 246 € en 2022 soit une hausse de 13,5%.

La facturation des produits sanitaires à destination des services administratifs s'est élevée à 16 302 € en 2023 contre 50 910 € en 2022.

Chiffre d'affaires des ventes en ligne

Les ventes d'électroménager continuent de diminuer passant de 6 536 € en 2022 à 3 480 € en 2023 (-46,8%). Cette forte diminution s'explique par des délais de livraison trop longs de la part de nos fournisseurs et des tarifs peu attractifs face aux géants du net.

Pour faciliter les achats, nous avons mis en place un module de paiement en partenariat avec la Société Générale qui permet de régler les achats en ligne, y compris l'acquisition de l'action Coop Minefi et les paniers de fruits et légumes.

Commissions de la distribution automatique

Son montant s'établit à 161 159 € en 2023 contre 148 690 € en 2022, soit une hausse de 8 %.

Bien que le taux de présence ne soit pas revenu aux années antérieures à la COVID 19, nous compensons en poursuivant notre développement d'implantation de distributeurs sur de nouveaux sites.

Notre périmètre d'intervention a peu évolué en 2023 et nous avons diminué le nombre d'appareil à la demande d'un prestataire.

Notre partenariat avec la Maison de l'orange est très satisfaisant. Il comprend la mise à disposition de trois distributeurs de jus d'orange. Ces recettes sont en augmentation de 34 %.

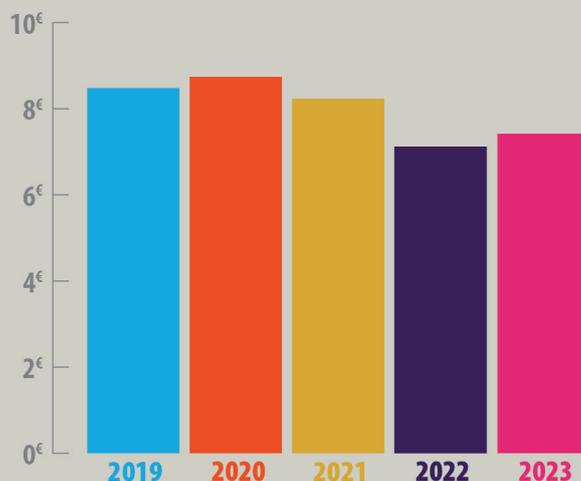
Commissions commerçants et service de conciergerie

Afin d'améliorer la qualité des données financières de la Coop, nous avons détaillé nos imputations comptables à un niveau plus fin. Cela nous permet de connaître les commissions des commerçants perçues au niveau de chaque magasin par nature (alimentaire/non alimentaire) et les commissions générées par chaque service de conciergerie.

Les commissions encaissées en 2023 au titre des commerçants s'élèvent à 33 289 contre 31 613 € en 2022.

La partie générée par les expositions se tenant dans les magasins est de 19 991 € (18 036 € en 2022) et celle générée en dehors des magasins s'élève à 13 298 € (13 577 € en 2022).

PANIER MOYEN VAUBAN



Activité de la société

Depuis 2021, nous avons mis en place un système de location d'emplacement forfaitaire sur plusieurs sites du ministère qui ne disposent pas de Coop tels que Necker, Noisy Montaigne, Noisy Centre, Atrium, Chevaleret et Bobigny.

Cette nouveauté est très appréciée des exposants qui y trouvent une nouvelle opportunité de réaliser des ventes dans un contexte où la plupart des CE ont arrêté cette activité. Elle est également très appréciée des collègues car cela contribue à animer le lieu de travail.

Ce montant comprend également les commissions générées par nos commerçants lors des marchés thématiques.

Les commissions encaissées en 2023 au titre des services de conciergerie s'élèvent à 25 649 € contre 18 303 € en 2022.

Nos services de conciergerie sont regroupés en 3 catégories :

- **bien-être** (coiffure, esthéticienne...),
- **alimentaire** (boulangerie, panier de fruits et légumes)
- **pratique** (réparation vélo, pressing, lavage voiture...).

S'y ajoutent des commissions sur les ventes de parfums et véhicules automobiles via des sites marchands en ligne.

Cette augmentation de 40 % s'explique essentiellement par une augmentation des ventes de boulangerie.

Redevances publicitaires

Depuis plusieurs années, la Coop Minefi a établi des partenariats consistant à référencer les sites internet de ses partenaires, mettre à disposition leurs revues et leur permettre de tenir des stands d'informations dans nos magasins.

Cette recette s'élève à 2 646 en 2023 contre 1 898 € en 2022. Elle est forte augmentation (+39,4 %).

Chiffre d'affaires de la distribution automatique appartenant à la Coop

Depuis 2021, la Coop s'équipe en distributeurs automatiques Nespresso avec paiement en CB à raison d'un par an.

L'appareil de Vauban a généré 2643 € de recette, celui de Montrouge a généré 499 € de recette et celui de Turgot installé en octobre 2023 a généré 18 € de recette. L'objectif étant de réduire la vente des cafés individuels en caisse et d'augmenter nos ventes.

Locations

Ce poste regroupe les activités de location auprès de l'administration :

- Mise à disposition d'un distributeur à sushi pour 9 600 € ;
- Location et entretien de fontaines à eaux pour 1687€.

Ces activités sont récentes et nous espérons compenser la diminution des ventes de boissons en magasin par la location de fontaines auprès des services administratifs.

LA VIE DES MAGASINS

Travaux-Aménagements

Les magasins de Turgot et Ivry ont bénéficié de la fabrication d'un **meuble sur mesure** pour leur réserve (7 140 € HT).

Le distributeur de café de Turgot a été remplacé par une **nouvelle machine Nespresso équipée d'un terminal CB** pour diminuer l'attente en caisse (7 061 € HT).

La Coop Montrouge a bénéficié d'un **meuble sur mesure** pour son magasin (2 630 € HT).

Le magasin de Vauban a été doté d'un **habillage mural de panneaux rainurés** à destination des exposants (8 649 € HT).

Nous avons dû remplacer **quatre armoires frigorifiques** tombées en panne (6 224 € HT).

Les inventaires

La valeur des stocks a augmenté en 2023 : 149 108 € contre 115 321 € en 2022. Cette forte variation (+29,3%) s'explique par la reprise des ventes en magasin qui perdure.

L'inventaire de fin d'année a été effectué par le personnel du siège à Turgot, Montreuil, Ivry, Montrouge et par des équipes mixtes pour l'entrepôt et Vauban.

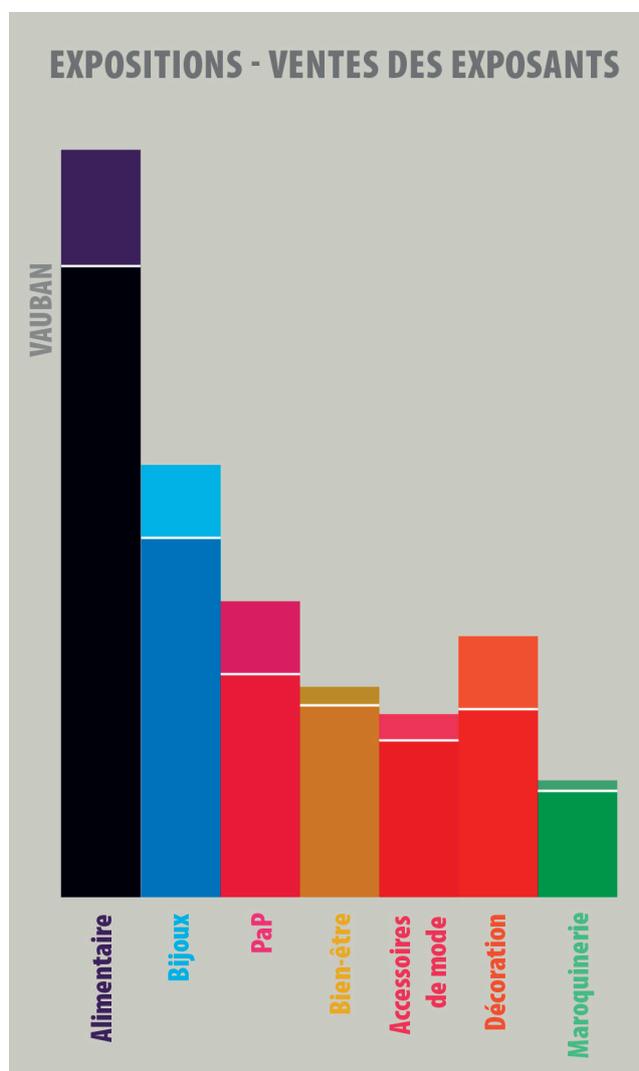
NOS ANIMATIONS COMMERCIALES :

Les exposants

En 2023, nous avons accueilli 802 exposants (550 dans nos magasins et 252 sur d'autres sites ne disposant pas de coopératives) contre 839 en 2022.

Les expositions-ventes dans les magasins sont détaillées ci-après, par ordre décroissant :

- **Alimentaire** : 192 (81 Vauban, 111 autres) ;
- **Bijoux** : 111 (46 Vauban, 65 autres) ;
- **Cosmétiques, bien être** : 49 (27 Vauban, 22 autres) ;
- **Prêt à porter (hommes, femmes, enfants) et lingerie** : 57 (38 Vauban, 19 autres) ;
- **Accessoires de mode** : 47 (20 Vauban, 27 autres) ;
- **Décoration, linge de maison** : 67 (24 Vauban, 43 autres).
- **Maroquinerie** : 27 (15 Vauban, 12 autres) ;



Au sein du magasin de Vauban, 51 expositions ont généré au moins 65 € de commissions. Pour les autres supérettes, 84 expositions ont généré au moins 40 € de commissions. Ces deux montants représentent le coût théorique de la location d'espace dans les maga-

sins en cas d'absence de l'exposant à Vauban pour le premier et les autres magasins pour le second.

L'année 2023 a de nouveau mis en évidence notre volonté de renouveler le réseau d'exposants. Nous avons recruté 14 nouveaux partenaires, contre 31 l'année précédente, en mettant davantage l'accent sur le domaine alimentaire.

- **La boulangerie « Le Fournil Briard »** a généré 18 532 € de commissions en 2023 contre 12 686 € en 2022. Il est présent à Vauban, Turgot, Noisy Centre, Noisy Montaigne, Bobigny, Ivry, Montreuil Les Allées et Blanqui depuis 2023.
- **La boulangerie « A la boulangerie de toutes vos envies »** a généré 1 983 € de commissions (1 787 € en 2022), elle est présente à Vauban sur quatre jours et Turgot sur deux jours.

Les marchés d'animation

La Coop a organisé **neuf marchés en 2023** contre dix en 2022.

Le premier marché a eu lieu le 6 avril 2023 à l'occasion du printemps et **deux autres** ont été organisés pour célébrer le début de l'été, le 22 juin 2023, l'un à Bercy et l'autre à Montrouge.

Parmi **les neuf marchés**, deux ont été également organisés dans le cadre des semaines du développement durable.

L'un s'est déroulé à Bercy le 26 septembre avec des exposants spécialisés dans les produits naturels et bio. L'autre s'est tenu le 28 septembre à la demande de la DGDDI de Montreuil.

Enfin à l'occasion des fêtes de Noël, quatre marchés ont été organisés :

- le 5 décembre à Réaumur avec 5 exposants ;
- le 7 décembre à Bercy avec 19 exposants ;
- le 12 décembre à Noisy Centre avec 6 exposants ;
- du 11 au 18 décembre à chevaleret avec 4 exposants (un par jour) ;

La Coop est présente à l'occasion de ces marchés afin de promouvoir ses produits et valoriser son image.

Le montant total des commissions HT en 2023 s'élève à 4 016.75 € contre 3 842 € en 2022.

DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

Tous les sites ministériels de l'administration centrale sont équipés de machines à café et snacking par la Coopérative ainsi que les services de la DRFiP de Paris et quelques sites des DDFiP du 78, 93, 94 et du 44.

La Coop attache une grande importance à la prise en compte des nouvelles normes environnementales (détecteur de mug, utilisation des gobelets en carton, touillette en bois, absence de sucre) et paiement dématérialisé (sans contact/smartphone).

Une remise de 10 cts est d'ailleurs accordée à chaque utilisation du mug afin de favoriser les bonnes pratiques.

Les machines à café disposent d'écrans de communication permettant d'améliorer la visibilité de la Coop en dehors du ministère. Ces écrans sont également utilisés pour relayer les informations des associations des MEF et de notre Ministère.

Nous gérons également d'autres automates :

- Trois distributeurs de jus d'orange frais sont installés au ministère (Noisy le Gd, Colbert, Montrouge) ;
- Une machine à sushi à la cafétéria Vauban ;
- Un photomaton dans le hall de Vauban.



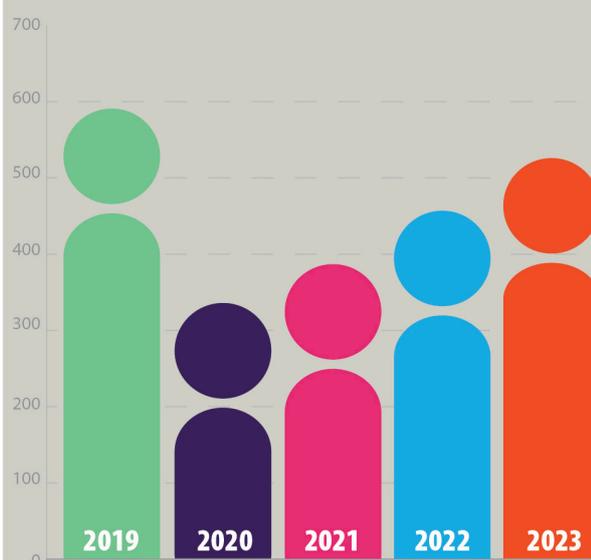
EVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

La hausse constatée en 2022 se poursuit en 2023, 523 nouveaux actionnaires ont rejoint la Coop (448 en 2022).

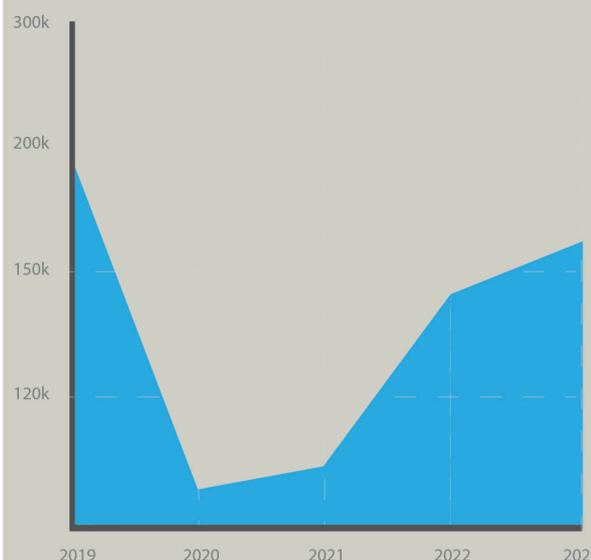
62 actionnaires ont demandé le remboursement de leur action contre 58 en 2022 (63 en 2021, 61 en 2020 et 69 en 2019).

Le nombre total d'actionnaires s'élève désormais à 35 817 pour un capital de 176 978 € au 31 décembre 2023 (172 354 en 2022).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ACTIONNAIRES



REDEVANCE DISTRIBUTION AUTOMATIQUE





Bilan social

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la société coopérative est composé de 23 salariés (12 femmes et 11 hommes) et 5 fonctionnaires des ministères économiques et financiers (MEF) en instance d'affectation placés en mission.

- Un salarié de droit privé est en CDI.
- Vingt-deux salariés sont des fonctionnaires des MEF détachés sur contrat de droit privé, pour un plafond d'emploi de 22 agents (depuis le 1er janvier 2021), le taux d'emploi des personnes handicapées au sein de la coopérative s'établit à 2,17 %.
- Trois fonctionnaires de catégorie B, en instance d'affectation sont placés en mission auprès du magasin Vauban depuis le 1er mars 2023, 24 avril 2023 et le 1er décembre 2023, respectivement jusqu'au 31 août 2024, 27 février 2024 et 31 novembre 2024.
- Deux fonctionnaires de catégorie C, en instance d'affectation placés pour la première au magasin de Vauban depuis le 11 janvier 2023 jusqu'au 10 juillet 2024 et la seconde au siège depuis le 20 octobre 2023 jusqu'au 18 juillet 2024.

RECRUTEMENTS

Cinq fonctionnaires détachés sur contrat de droit privé ont été recrutés au titre de l'année 2023 pour occuper les fonctions suivantes :

- Un employé de libre-service à Vauban le 1er mars 2023 ;
- Un responsable magasin suppléant rattaché à Vauban le 1er avril 2023 puis adjoint au comptable à partir du 1er juillet 2023 ;
- Une responsable de magasin à Montreuil le 1er mai 2023 ;
- Une responsable magasin suppléante rattaché à Vauban le 1er septembre 2023 ;
- Une responsable magasin à Turgot le 15 octobre 2023.

DÉPARTS DE LA SOCIÉTÉ

Deux fonctionnaires détachés sur contrat de droit privé assurant les fonctions d'adjoint au responsable du magasin de Vauban, et responsable du magasin de Turgot, ont été réintégrés au sein de l'administration pour des raisons médicales, respectivement le 1er mars, et le 1er décembre 2023. Ils ont été placés en mission auprès de la coop sur des fonctions de chargé de mission pour le premier et en soutien aux responsables de magasins de Montreuil et Turgot pour la seconde.

Un fonctionnaire détaché sur contrat de droit privé assurant les fonctions d'adjoint au comptable

a réintégré l'administration à sa demande pour être muté en province.

Une fonctionnaire en mission a demandé sa réintégration auprès de l'administration afin de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er février 2023.

Un salarié en CDI, exerçant les fonctions de comptable, a quitté la société le 25 mai 2023.

Le CDD d'une salariée a pris fin le 1er avril 2023. Cette salariée, fonctionnaire détachée avait fait valoir ses droits à la retraite le 1er juillet 2022, et a été recrutée en CDD le 1er septembre 2022 pour renforcer le magasin de Vauban, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire en détachement.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Arrêts de travail

Le nombre de jours d'arrêt de travail pour maladie, s'est élevé à 292 pour l'ensemble du personnel en 2023. Soit une baisse de 7.89 % par rapport à 2022.

Formation extérieure

Néant

Action sociale

Au cours de cette année la Coop a su encore faire preuve de solidarité à plusieurs niveaux :

La Coop a mis en place :

- Un stage d'observation en entreprise pour un élève de 3ème, pour une durée d'une semaine.
- Un stage obligatoire pour un étudiant en 1ère année de BUT-GEA (gestion des entreprises et des administrations, pour une durée de quatre semaines.
- Un stage obligatoire pour une étudiante en 1ère année de BTS NDRC (négociation et digitalisation de la relation client), pour une durée dix semaines fractionnées en trois périodes.

La Coop a par ailleurs recruté pour un emploi saisonnier de 2 mois ces deux derniers étudiants durant les vacances d'été.

Nous avons également participé à une collecte de produits d'hygiène, organisé par le SG en faveur d'une association venant en aide aux femmes en situation de précarité. A cette occasion, la Coop a accordé 10% de remise sur les produits concernés par cette opération ;

Enfin, elle a ouvert ses portes à l'association « Volontariat en Inde » et à l'école d'horticulture de Montreuil qui ont pu vendre leurs produits dans nos magasins sans payer de commission.



Résultats comptables

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation

Vente de marchandises

Les ventes de marchandises s'élevèrent à 684 901 € en 2023 contre 606 782 € en 2022, soit une hausse de 12,9 %.

Cette hausse est remarquable car nous sommes dans un contexte de tension du pouvoir d'achat et où le télétravail est devenu la norme au moins deux jours pour de nombreux collègues.

Notre marge commerciale passe de 23,47% à 24,43% en 2023, la cible à atteindre étant 25%.

Prestation de services

Afin d'augmenter ses recettes, des activités complémentaires viennent s'ajouter aux activités traditionnelles :

Distribution automatique :

Le montant des commissions perçues sur la distribution automatique s'élève à 161 159 €, en hausse pour la deuxième année consécutive.

Expositions-ventes :

Outre la présence d'exposants dans nos magasins, s'ajoute la présence de commerçants en dehors de nos magasins.

Ces commissions s'élèvent à 33 289 €.

Conciergerie :

Afin d'améliorer l'attractivité du ministère, de nombreux services sont proposés aux agents (bien-être, alimentaire et pratique). Notre coopérative est un acteur majeur de la conciergerie au sein de notre ministère bien que l'enjeu financier de cette activité soit négligeable.

Les commissions de cette activité s'élèvent à 25 649 € générées à 86 % par les activités de boulangerie (79% l'an dernier).

Les autres services les plus utilisés sont les paniers de fruits et légumes et l'entretien des vélos.

Redevances publicitaires :

Cette recette s'élève à 2 646 €, ce secteur connaît une augmentation depuis deux années.

Distributeurs automatiques appartenant à la Coop :

Nouvelle activité depuis 2021, nos trois distributeurs de cafés Nespresso ont généré un chiffre d'affaires de 3 160 €, ce chiffre est en légère diminution alors qu'un troisième appareil a été acquis.

Locations réalisées par la Coop

Depuis 2021, la Coop propose en location des fontaines à eaux aux services administratifs, s'y ajoute la location d'un distributeur de sushis. Le chiffre d'affaires de ces locations s'élève à 11 287 €.

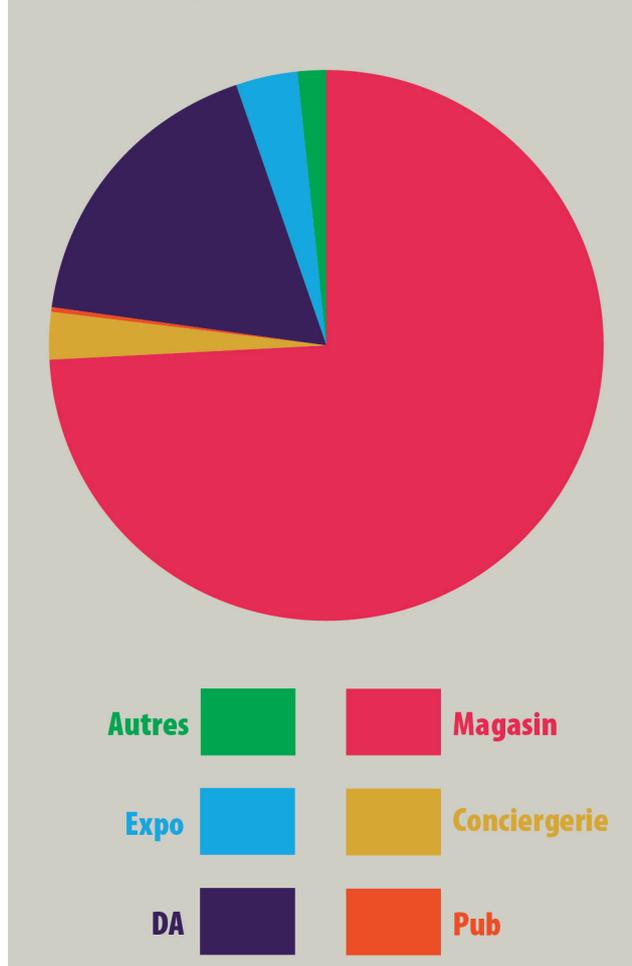
L'addition de ces résultats forme le chiffre d'affaires global qui s'élève à 922 090 € en 2023 contre 823 226 € en 2022, soit une hausse de 12 %.

Subvention d'exploitation

La subvention d'exploitation 2023 initiale s'élève à 1 610 000 € identique à 2022.

Cette subvention étant insuffisante pour couvrir la masse salariale des détachés, l'administration est redevable d'une somme de 65 148 €. Cette dernière fera l'objet d'une régularisation en octobre 2024 (pour information, la régularisation 2023 était de 140 201 €). Le montant nécessaire pour couvrir la masse salariale des fonctionnaires passe de 1 750 201 € en 2022 à 1 675 148 € en 2023, soit une diminution de 75 053€ impactant le résultat d'exploitation et qui masque partiellement l'augmentation de notre chiffre d'affaires en hausse de 98 864 €.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Charges d'exploitation

Achats de marchandises

Les achats ont augmenté de 11,4% passant de 463 778 € en 2022 à 516 854 € en 2023. Cette variation résulte de la reprise de notre activité.

Autres charges d'exploitation

Ce poste passe de 121 197 € à 136 839 € et se compose principalement des dépenses pour :

- La location des véhicules pour 7 032 €,
- L'entretien et réparations évaluées à 21 328 € dont l'essentiel résulte de refacturation du Ministère.
- L'informatique pour 3 313 € qui concerne principalement le logiciel de gestion des caisses/stocks.
- L'assurance pour 8 714 € en légère augmentation malgré une renégociation.
- Les honoraires des intervenants de la Coopérative pour 46 824 € (expert-comptable, CAC, contrôleur de gestion, avocat). Ce poste a fortement augmenté et explique principalement la variation des autres charges d'exploitation. Le départ de notre comptable a nécessité de recourir au service d'un prestataire extérieur afin d'assurer la continuité du service.
- Les frais bancaires pour 15 560 € (contre 15 079 € en 2022), ce poste est en augmentation du fait de l'augmentation des tarifs bancaires et des commissions bancaires prélevées lors des achats par CB. Les commissions étant proportionnelles aux ventes, elles augmentent mécaniquement avec elles. Dès la période estivale, nous avons retournés les TPE de la Société Générale de la Coop Vauban pour passer par un nouvel opérateur afin de réaliser des économies. Ces nouveaux TPE ont été généralisés auprès des quatre autres magasins dès le 1er janvier 2024.

Ces charges d'exploitation sont une nouvelle fois maîtrisées mais connaissent une augmentation liée aux hausses des tarifs des prestataires (assurance, banque...) et à l'augmentation de notre activité qui engendre plus de dépenses.

Les impôts et taxes

Le solde de ce poste est en augmentation de 2,5 % passant de 97 310 € en 2022 à 99 767 € en 2023.

La rémunération du personnel et charges sociales

La masse salariale globale de la Coops'élève à 1 738 943 € contre 1 749 270 € en 2022.

Les salaires 2023 augmentent légèrement passant de 1 012 429 € à 1 043 801 €.

Les cotisations patronales passent de 736 841 € à 695 142 € en 2023, cette diminution s'explique par une correction de nos taux découlant du contrôle de l'URSSAF.

Ce contrôle a généré un rappel de 36 072 € intégralement payé en 2023. Ce montant n'étant pas significatif par rapport à la masse salariale, il n'y a pas eu de pénalités.

En 2022, nous avons déjà provisionné une charge de 48 189 € pour y faire face.

Amortissement et provision

L'amortissement des immobilisations augmente de 9,9 % compte tenu des investissements engagés pour améliorer les magasins de Turgot, Montrouge, Ivry et Vauban.

Cette charge passe de 23 694 € en 2022 à 26 049 € en 2023.

Une provision pour dépréciation des stocks de 1 062 € (-31 %) est comptabilisée pour faire face à la perte potentielle sur des lingettes dont la date d'utilisation optimale est dépassée.

En considération de ces éléments, le résultat d'exploitation présente un solde positif de 100 364 contre 149 943 € en 2022, soit une baisse de 33 % s'expliquant par une diminution de la subvention nécessaire pour couvrir notre masse salariale.

Résultats comptables

RÉSULTAT FINANCIER

Produits financiers : 2 488 €

Ils sont constitués par les intérêts générés par la résiliation des comptes à terme. Ces derniers sont en forte hausse (834 € en 2022) car les comptes à terme (CAT) sont principalement échus par période de 18 mois.

Charges financières : 0 €

Le résultat financier est en augmentation et s'établit à 2 488 € contre 834 € en 2022.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels : 22 867 €

Ils se composent pour l'essentiel d'un apurement en accord avec le commissaire aux comptes d'anciennes

dettes vis-à-vis d'exposants qui ne travaillent plus avec la Coop.

S'y ajoutent des erreurs de caisse en notre faveur comptabilisées tout au long de l'année pour un montant de 66,80€

Charges exceptionnelles : 745 €

Elles se composent principalement d'une régularisation concernant la taxe sur les salaires 2022 pour 562,55 €, d'écarts de caisse pour 64,11 €, d'amendes de stationnement pour 70 € et quelques corrections pour le solde.

Le résultat exceptionnel s'établit à 22 867 € contre -60 357 € en 2022.

GOU- VER- NANCE

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

L'assemblée générale du 20 juin a nommé Messieurs QUERE, LAHOUEL, PASQUET, MIGEON-BALAGEAS et Mme HUMILY en remplacement de M. DENECHÉAU, Mme OUDAI, Mme JACQUET, M. ZABOROWSKI et M. PORTES.

Le mandat de M. VIEL a été renouvelé.

L'Assemblée Générale a désigné le cabinet AFI audit représenté par M. Voisin comme nouveau commissaire aux comptes pour la période 2023 à 2028.

Le conseil d'administration de la Coop est constitué actuellement de 10 administrateurs, deux sièges étant à pourvoir.

A noter l'élection de M. QUERE Maurice lors du conseil d'administration du 20 juin 2023 comme président du conseil d'administration en remplacement de Mme ISART Caroline qui a assuré l'intérim après le décès de M. DENECHÉAU.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez annexé au présent rapport, conformément à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices avec les chiffres d'affaires hors taxe, conformément aux obligations réglementaires.

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du Conseil d'administration n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice 2022. Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce de mandat social dans d'autres sociétés. Ils n'ont également aucune rémunération de la Coop Minefi

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225 – 38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.



Bilan

ACTIF IMMOBILISÉ :

La Coop a fait un effort important d'investissement en 2023, ses immobilisations corporelles a augmenté de 9,9%

STOCK :

Compte tenu de la reprise de ses activités notamment en magasin, les stocks ont augmenté de 29,3%.

ACTIF CIRCULANT :

Bien qu'en légère augmentation de 3,7%, c'est surtout un changement de répartition qui s'est opéré. Les créances les moins liquides ont diminué de 37,5% au profit de la trésorerie qui a augmenté de 11,6%.

CAPITAUX STABLES :

En augmentation de 10,7%, la Coop renforce sa solidité financière et n'a aucun endettement à long terme.

DETTES À COURT TERME :

Ces dettes ont diminué de 15,5%, la Coop réglant ses fournisseurs sous 30 jours et ses exposants au fil de l'eau.

BÉNÉFICE RÉALISÉ PAR LA SOCIÉTÉ

La Coop Minéfi réalise un excédent avant impôt sur les sociétés de 124 974 € contre 90 420 € en 2022 et ce malgré un contexte économique encore difficile. Le montant de cet impôt sera de 28 464 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

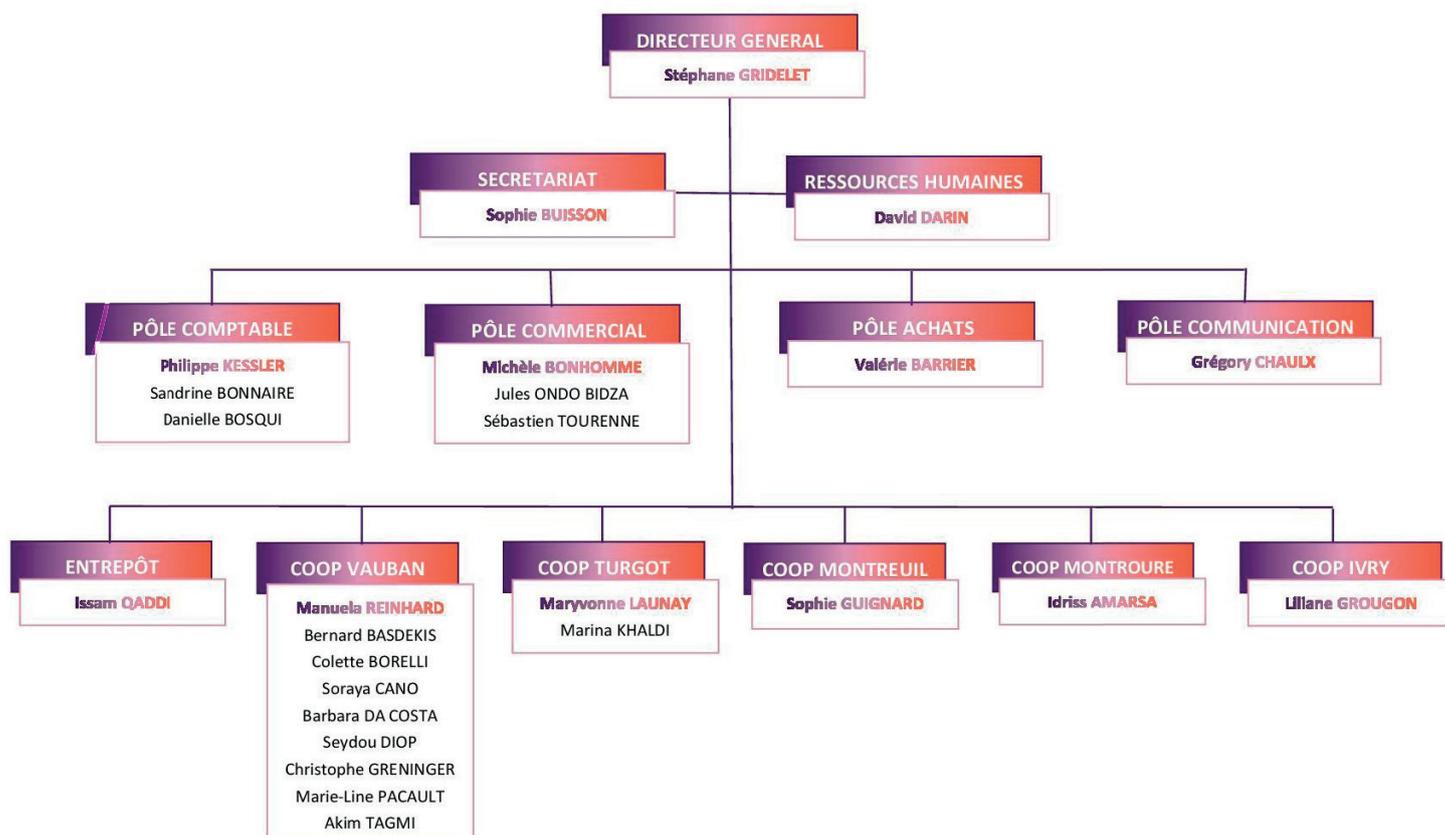
Sur ce résultat bénéficiaire net de 96 509,56€, nous vous proposons d'affecter 462,40 € à la réserve légale (plafonnée à 10% du capital social) et le solde en report à nouveau.

Il est également proposé d'affecter le « report à nouveau » 2023 (bénéfice 2022 non affecté) en réserve facultative pour 70 808,43 € afin de renforcer nos capitaux propres.

DIVIDENDES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA COOPERATIVE





Perspectives 2024

Perspectives 2024

L'année 2024 sera perturbée par les Jeux Olympiques car le télétravail sera fortement encouragé entre juillet et août. Il sera sans doute opportun de fermer notre structure durant une semaine. Pour 2024, nous allons proposer à l'administration l'ouverture de trois salles « bien-être » dont le fonctionnement sera financé par la Coop (Necker, Sieyès et Le White). Ces salles proposeront des services comme coiffure, esthétique, manucure, reflexologue, sophrologue et massage Amma assis. Nous souhaitons continuer à améliorer le magasin Vauban en aménageant un espace café et en améliorant sa décoration.

INVESTISSEMENTS :

Quelques travaux seront réalisés à la Coop Vauban pour habiller les murs et créer un espace tisanderie à la sortie du magasin.

Il est également prévu de prendre un véhicule pour le siège en location avec option d'achat.

Le Secrétariat Général s'est proposé de rénover le local de la Coop Montreuil, si ce projet se concrétise, la Coop Minefi prendra à sa charge le renouvellement du mobilier (rayonnage et meuble caisse).

Si la création de salles bien-être se réalise, la Coop Minefi prendra à sa charge l'ameublement et la décoration des locaux.

Enfin, il est prévu d'installer un totem vidéo tactile dans le hall Sieyès afin d'améliorer la visibilité des exposants de ce site et faire connaître les nouveaux services de conciergerie.

ACTIVITÉ COMMERCIALE :

Exposants : la Coop va continuer de recruter de nouveaux exposants afin de remplacer ceux qui ont cessé leur activité.

Conciergerie : Des discussions sont en cours pour proposer de nouveaux services comme la réflexologie, massage amma assis...

Distribution automatique : Nous allons continuer de prospecter les services administratifs afin de pouvoir implanter de nouveaux distributeurs.

Magasins : Afin d'animer nos magasins, nous allons nouer des partenariats avec nos fournisseurs pour faire des animations avec dégustations gratuites.

Enfin, nous allons continuer de faire des thématiques commerciales et en proposer de nouvelles afin de booster nos ventes.

Marché : La Coop poursuivra ses animations marchés avec l'aide et le soutien du secrétariat général qui met à disposition les espaces collectifs nécessaires. Ces animations rencontrent toujours beaucoup de succès, notamment les marchés de Noël.



RÉPARTITION VENTES DES

2023

843

factures
administratives



1.603.690

consommations
en distribution
automatique



141.953

passages
en caisse

ANNEXE

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R.225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	162 401	165 125	168 477	172 354	176 978
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	834 313	793 540	691 133	823 226	922 090
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	50 104	117 757	90 864	114 081	150 535
Impôts sur les bénéfices	4 597	19 874	13 808	19 223	28 464
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24 292	77 398	54 361	71 197	96 510
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	22	24	23	23	23
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 062 806	1 031 106	1 009 054	1 012 429	1 043 801
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	684 958	611 097	632 856	736 841	695 142

